

MAITRE D'OUVRAGE



**TRAVAUX DE REPRISE DE
L'ETANCHEITE DE LA TOITURE
DE L'IMMEUBLE DE LA
DELEGATION DE L'UNION
EUROPEENNE**

MAITRE D'OEUVRE



Ingénierie – Conseil – Coordination – Assistance Technique – Expertise
Cocody Riviera Attoban Abri 2000 Emeraude 2 – Villa 39
06 BP 319 Abidjan 06
Tel : 22 43 13 49 ; Fax : 22 43 13 48

**DOSSIER DE
CONSULTATION
DES ENTREPRISES**

LOT ETANCHEITE

Phase : CCTP DAO

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------------------------------------|---|
| 1. GENERALITES | 3 |
| 1.2. TRAVAUX PREPARATOIRES | 3 |
| 2. TERRASSES INACCESSIBLES AVEC ISOLATION | 3 |
| 2-1. REVETEMENT D'ETANCHEITE MULTICOUCHE EN PARTIES COURANTES | 3 |
| 2-2. REVETEMENT D'ETANCHEITE EN RELEVES | 3 |
| 2.3 RELEVES AVEC AUTOPROTECTION DES ACROTHERES | 3 |
| 3. EVACUATION DES EAUX PLUVIALES | 3 |
| 4. ETANCHEITE SOUS PROTECTION DURE | 4 |
| 4.1. ISOLANT THERMIQUE..... | 4 |
| 4.2. REVETEMENT D'ETANCHEITE | 4 |
| 4.3. RELEVES ET ACCESSOIRES DE FINITIONS | 4 |
| 4.4. RELEVES D'ETANCHEITE | 4 |
| 4.5 BANDES SOLINES | 4 |
| 4.6 SOUCHES..... | 4 |
| 5. MODIFICATIONS DU PROGRAMME | 4 |

LOT ETANCHEITE

1. GENERALITES

L'Entrepreneur du présent lot aura la charge de la réalisation des travaux d'étanchéité tels qu'ils figurent sur les documents graphiques. Il respectera les normes et règlements en vigueur à la date de signature des Marchés, ayant un avis technique favorable du **C.S.T.B**, en cours de validité, en particulier les DTU :

43.1 (Etanchéité des toitures terrasses avec éléments porteurs en maçonnerie),

43.5 (réfection des ouvrages d'étanchéité des toitures-terrasses ou inclinés),

20.12 (Maçonnerie des toitures et d'étanchéité destinées à recevoir un revêtement d'étanchéité),

26.2 (chapes et dalles à base de liants hydrauliques) et l'ensemble des DTU auxquels ces derniers font référence, notamment celles des règles d'étanchéité applicables dans les Pays Tropicaux.

Tous les matériaux doivent être munis d'un Avis Technique en cours de validité et seront mis en œuvre suivant ses prescriptions. En cas de contradiction entre les documents susmentionnés et les documents DCE, les prescriptions les plus « sécuritaires » seront appliquées.

Les prescriptions réglementaires priment sur les prescriptions descriptives du présent document.

1.2. TRAVAUX PREPARATOIRES

FORMES DE PENTE

L'Entrepreneur du présent lot aura la charge de réaliser toutes les réparations nécessaires sur la forme de pente en béton en cas de dégradations importantes.

Cependant pour les formes de pente à moins de 1%, un ragréage des surfaces devra être effectué, afin d'assurer un bon écoulement des eaux de pluies à tout point de la toiture, afin d'éviter tous risques de stagnation des eaux pluviales.

2. TERRASSES INACCESSIBLES AVEC ISOLATION

2-1. REVETEMENT D'ETANCHEITE MULTICOUCHE EN PARTIES COURANTES

Système à base de feuilles d'élastomère et bitume de type (Paradiène, Hyrène, Eurohélasto, Elastophène...) procédé bénéficiant d'un avis technique.

Localisation : selon plans.

2-2. REVETEMENT D'ETANCHEITE EN RELEVES

2-3. Relevés avec autoprotection des acrotères

- Relevés d'étanchéité à prévoir en relevés hauteur moyenne 0,40 m ;
- La protection des parties courantes par un joint large de 0,02m au minimum. Ce joint sera garni par un produit plastique et fractionné verticalement tous les 2m par un joint.
- Revêtement en relevés système adhérent comprenant ;
- 1 couche EIF sur acrotère maçonné ;
- 1 bande d'équerre de renfort développée de (15 x 10) cm compatible avec le complexe en partie courante, soudée sur la première couche ;
- 1 couche de finition (talon de 15 cm), soudée sur le relevé jusqu'en sous face du becquet

Localisation : selon plans (acrotères, autour des souches...)

3. EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

- Le raccordement du revêtement d'étanchéité aux conduits d'évacuation, se fera par l'intermédiaire d'entrée d'eau soit en plomb de 2,5 mm d'épaisseur au minimum, soit en matière spécialement adaptée à cet usage (fonte, élastomère, etc.)

- Les entrées des eaux pluviales seront composées de deux parties : une platine et un moignon (plomb de 2,5mm), assemblés par soudure ou par tout système d'assujettissement étanche et durable. La distance entre le bord extérieur du trou d'évacuation et le bord extrême de la platine, ne doit pas être inférieure à 15 cm.

Au cas où l'entrée d'eau est placée à proximité d'un relief (à moins de 15 cm du bord de la descente) la platine doit avoir un relevé ou dosseret de 12 cm le long des deux façades sans discontinuité.

- Pour le conduit d'évacuation situé à l'extérieur de l'ouvrage, le raccordement de la platine avec le conduit se fera par l'intermédiaire, soit d'un moignon coudé, soit d'un moignon droit déversant les eaux dans une cuvette placée au-dessus de la canalisation.

4. ETANCHEITE SOUS PROTECTION DURE

4.1. ISOLANT THERMIQUE

Pose de panneaux d'isolants thermique existants de type polyuréthane parementé kraft, à remplacer intégralement, à la suite de la dépose du revêtement d'étanchéité existant.

Cette isolation thermique doit faire l'objet d'un avis technique en cours de validité.

4.2. REVETEMENT D'ETANCHEITE

Conforme aux prescriptions du fabricant, aux derniers avis techniques du CSTB et aux règles d'étanchéité applicables en climat tropical.

On aura une étanchéité bicouche bitume SBS soudée de type (**Paradiène** de SIPLAST / ICOPAL, **Hyrène** de AXTER, **Eurohélasto** de INDEX, **Elastophène** de SOPREMA)

4.3. RELEVES ET ACCESSOIRES DE FINITIONS

4.4 RELEVES D'ETANCHEITE

L'étanchéité sera posée en adhérence complète au support y compris brossage et dépoussiérage. Elle sera constituée de :

- o EIF;
- o 1 Equerre de renfort, soudée de développée 25cm, avec un talon de 10 cm et 15 cm en relevé;
- o 1 couche de finition soudée avec un talon de 15cm, à déployer verticalement, jusqu'en sous face du becquet.

L'entrepreneur devra également prévoir le même type de revêtement en partie supérieure des souches.

4.5. BANDES SOLINES

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose de bandes solines en aluminium avec fixation des relevés d'étanchéité, en tête, à l'aide de vis.

Compris joints silicone entre bande et maçonnerie.

Toutes les sujétions de mise en œuvre permettant la libre dilatation des ouvrages.

Toutes les sujétions de bonne mise en œuvre et de bonne finition.

Localisation : Souches des gaines technique et au-dessus des accès à la toiture.

4.6. SOUCHES

L'entrepreneur devra la remise en état de la **Souche 1**, dans les règles de l'art, avant le traitement de l'étanchéité des points singuliers.

5. MODIFICATIONS DU PROGRAMME

Il est porté à la connaissance de l'entreprise adjudicatrice du présent Lot que la nature et le volume de travaux relatifs au Lot étanchéité (définis par le présent CCTP) sont susceptibles d'être modifiés unilatéralement par le Maître d'Ouvrage et son représentant, à l'issue de l'exécution des Travaux. Ces modifications portent sur tout ou partie des travaux, en fonction de l'état des ouvrages existants.